

> Lycée de la Mer et du Littoral

Les lycéens se connectent au Forum Social

Les élèves du Lycée de la Mer ont échangé cette semaine avec des intervenants du Forum Social Mondial, pêcheurs sénégalais, avec des problématiques étonnamment locales...

Trois vidéoconférences étaient organisées les 7, 8 et 10 février avec Dakar. A l'autre bout du fil (ou de la web cam), des intervenants présentaient l'activité du Forum Social Mondial et échangeaient sur le thème de la surpêche. Des débats initiés par la CASI Poitou-Charentes qui regroupe une vingtaine d'associations de la région, dont certains représentants ont effectué le voyage à Dakar. « Nous avons l'objectif de former des citoyens, d'où l'opportunité d'organiser ces rencontres avec des associations alter mondialistes, précisait le proviseur Martial Ronsin. Les échanges sont libres et ils leur permettent de mieux comprendre les échanges Nord - Sud ».

Une Aire Marine Protégée

Une trentaine d'élèves de Bac Pro, Licence pro et BTS Aquaculture s'étaient donc regroupés mardi 8 février dans la salle de conférence du lycée. Devant son ordinateur à 4000 kilomètres de là, Marc Gustave (coordinateur de l'association saintaise Les Petits Débrouillards) commençait par présenter les activités du FSE : des débats sur les questions de migration, sur la place des femmes ou sur les mouvements sociaux africains. Place ensuite au cœur des débats avec Jean Goepp (coordinateur de l'ONG Océanium), qui a notamment participé à la création d'une Aire marine protégée en 2003. Pierre Asselin, l'autre intervenant, est président bénévole de la CCFD



Photo : D.L.

Intersolidaire d'Angoulême. Il vient d'organiser une journée de travail avec les pêcheurs d'un petit port à 60 kilomètres de Dakar.

« Qui est responsable de la surpêche ? »

Après quelques secondes d'hésitation dans la salle du lycée, Suzanne est la première à prendre la parole. « Qui est responsable de la surpêche, demande-t-elle. Les gros bateaux ou les pêcheurs traditionnels ? ». Si le rôle des bateaux usines est évident, Jean Goepp ne cache pas la responsabilité des petits pêcheurs locaux.

Le pays en compte 15 000 réparatis sur 700 kilomètres de côtes, et la moitié sont des professionnels dont la pêche est vendue sur les marchés locaux ou européens. « Le problème, c'est qu'ils pêchent beaucoup de poissons juvéniles, explique le coordinateur d'Océanium. Ils utilisent des palangres de surface avec de tout petits hameçons, et des filets qui s'accrochent sur les fonds et font de la pêche fantôme pendant des années ». Quant aux 126 bateaux industriels, il s'agit la plupart de temps de pavillons de complaisance et les conflits sont fréquents quand les petits pêcheurs s'approchent de leurs zones de pêche. La réalité est néanmoins très complexe et Pierre Asselin refuse de stigmatiser l'attitude de ces pêcheurs traditionnels : « C'est un problème global qui est lié à l'immigration et à l'activité économique. Quand on a 40% de chômage, les gens n'ont d'autre choix que de s'orienter vers cette solution pour nourrir leur famille, même s'ils ont conscience des problèmes ».

Des pêcheurs mobilisés

Samuel s'interroge quant à lui au sujet de l'Aire marine protégée

du Bamboug (1). La pêche y est interdite, mais quels sont les moyens de surveillance ? « C'était quand même une demande des pêcheurs qui sont venus nous voir, lui répond Jean Goepp de l'ONG Océanium. Ils se sont rendu compte du problème en comparant leurs volumes avec ceux de leurs parents. Et comme ils dépendent de ces ressources, ils recherchent des solutions ». Interdite à la pêche, cette zone est surveillée 24h/24 par des pêcheurs résidants, dont certains se sont reconvertis dans l'écotourisme.

De questions en questions, les langues se délient peu à peu pendant ces deux heures de débats. Certains apparaissent plutôt fatalistes alors que d'autres espèrent suivre le même chemin que leurs interlocuteurs. Cette initiative aura eu le mérite d'ouvrir les élèves à d'autres problématiques liées au monde de la mer, une belle réussite pour les organisateurs.

David Labardin

(1) A 250 kilomètres de Dakar, l'Aire Marine Protégée de Bamboug existe depuis 2003 avec une superficie de 7000 hectares. Les mangroves du Delta de Bamboug constituent un lieu de reproduction privilégiés par les poissons.



Photo : D.L.